# Villeneuve-Saint-Georges (94) : le maire (DVD) veut retirer les délégations de son adjoint à la Jeunesse, un ancien trafiquant de drogue

08/11/2021 à 16h48



## Le sujet sera soumis au vote du conseil municipal ce lundi soir. Un exemple de plus du climat délétère à la mairie qui oppose plusieurs clans : le maire Philippe Gaudin et son bras droit au cabinet Jean-Christophe Canter, de l'autre la première adjointe Kristell Niasme et l'adjoint à la Jeunesse Abdel Chennani.

(…)

L’homme fait référence à son passé judiciaire. En effet, Abdel Chennani a purgé une peine de prison pour son implication dans un vaste trafic de drogue mené grâce à des complicités à l’aéroport d’Orly. « J’ai payé ma dette. Aujourd’hui, je peux expliquer aux jeunes des quartiers pourquoi il ne faut pas faire toutes ces conneries car je suis bien placé pour dire jusqu’où cela mène. Désormais, je suis rangé, père de famille et élu dans ma commune. Mon engagement dans la campagne était d’accompagner les Villeneuvois. Je ne les laisserai pas tomber, même si on me retire mes délégations. Ma porte restera toujours grande ouverte. »

Ce qu’il digère nettement moins, ce sont « les calomnies » répandues à son encontre depuis plusieurs mois. Utilisation personnelle de la voiture de service ? « Beaucoup font de même à la mairie, y compris des hauts placés. L’un d’eux l’utilise même pour partir en vacances. » Traces de cannabis retrouvées dedans ? « Faux ! Des mensonges ! Je ne fume pas de cannabis, ne fais aucun trafic de drogue ! Et il n’y a aucun rapport de cette fouille menée hors de tout cadre légal et en mon absence. Le but est juste de créer un faisceau nauséabond de suspicions. » Mauvaise gestion de la mission locale villeneuvoise qu’il préside ? Abdel Chennani rit jaune : « C’est moi qui ai remis de l’ordre dans les comptes car il y avait un trou de 572 000 euros dans les chiffres. J’ai fait recruter une nouvelle comptable car il n’y en avait plus. Surtout, j’ai fait mettre à jour les salaires des agents car ils ne l’avaient pas été depuis des années. »

(….)

www.leparisien.fr